

DOSSIER DE PRESSE

La DIR Centre-Est engagée dans une politique de fauchage raisonné



SOMMAIRE

Introduction

1. Le fauchage aux abords des routes, allier sécurité et biodiversité

a. Les routes : une fonction écologique et paysagère

b. Pourquoi faucher ?

c. Pourquoi limiter le fauchage ?

2. Le fauchage raisonné permet de respecter la biodiversité

a. La politique menée par la DIR CE

b. Un partenariat avec les conservatoires botaniques nationaux, pour une amélioration continue

c. Les grands principes

3. Techniques du fauchage raisonné

a. Un fauchage modulé en fonction des espaces

b. Des équipements adaptés

Contacts presse :

Béatrice Cocquel, Responsable du pôle communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

Karine Aubert, Responsable du pôle entretien routier - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 80

Elisabeth Wattebled, Responsable de la mission qualité développement durable - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 36

Route et biodiversité ne sont pas nécessairement incompatibles. La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est, exploitant du réseau routier national en zone centre-est, est un des 11 services routiers déconcentrés du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. C'est dans cette optique que la DIR Centre-Est, s'engage dans des actions de progrès permettant une meilleure prise en compte de l'environnement dans ses activités courantes.

La gestion des dépendances «vertes» est un enjeu important pour la DIR Centre-Est, qui gère plus de 1 200 km de routes et d'autoroutes non concédées. Outre une problématique de développement durable, le fauchage répond à de forts enjeux en matière de sécurité des usagers et des agents des agents.

1. Le fauchage aux abords des routes, allier sécurité et biodiversité

A. LES ROUTES : UNE FONCTION ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE



Avec, à l'échelle nationale, **une superficie équivalente à celle des parcs nationaux**, les abords routiers occupent des surfaces non négligeables pouvant participer au maintien de la biodiversité. Souvent méconnus, ces milieux sont parfois le support d'une importante richesse floristique et constituent un espace refuge et un réseau de corridors.

Un réservoir biologique

Environ 25 % de la biodiversité floristique française se retrouve en bordure de routes. Ce fonds floristique

participe activement aux équilibres naturels, et constitue la base des principaux types de végétations. Son rôle est d'autant plus important au sein des paysages fragmentés, telles que les zones agricoles ou urbaines, où les dépendances vertes peuvent représenter les derniers îlots de nature.

Un réseau écologique

Véritable interface entre le bitume et le milieu naturel, les dépendances vertes constituent un corridor linéaire. Elles permettent, si elles sont entretenues de manière adéquate, d'assurer les échanges génétiques entre les différentes populations animales et végétales, et leur dispersion vers de nouveaux espaces.

Une composante paysagère

Les infrastructures linéaires peuvent former une trace indélébile dans la matrice paysagère, notamment en contexte forestier. Les dépendances vertes permettent leur meilleure intégration dans le paysage.

b. POURQUOI FAUCHER ?

- **Garantir la sécurité des usagers :**

- assurer une bonne visibilité du tracé, de la circulation et de la signalisation.
- permettre aux usagers de s'arrêter en urgence sur l'accotement

- **Garantir la sécurité des agents :**

- être visible par les usagers lors de leurs interventions sur la route
- permettre l'arrêt des véhicules en accotement

- **Pérenniser l'infrastructure routière :**

- permettre le bon fonctionnement du réseau d'assainissement
- assurer l'accès pour la surveillance des ouvrages
- contenir le développement de la végétation à proximité des ouvrages (les racines peuvent compromettre la pérennité des ouvrages).

- **Lutter contre le développement des plantes allergènes et des espèces invasives**

c. POURQUOI MODÉRER LE FAUCHAGE ?

- **Préserver la biodiversité**

- favoriser le développement des espèces endémiques (flore, faune)

- **Réduire l'émission de CO2**

- utiliser moins d'engins de fauchage, c'est utiliser moins de carburant, donc émettre moins de gaz à effet de serre

- **Conserver la qualité paysagère et naturelle des espaces routiers**

C'est dans l'objectif de concilier ces différents aspects que la DIR Centre-Est s'est engagée depuis 2011, dans une démarche de fauchage raisonné des abords de ses routes.

2. Le fauchage raisonné permet de respecter la biodiversité

LA POLITIQUE MENÉE PAR LA DIR CE



Dans le cadre d'une politique interne de développement durable, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est s'est engagée depuis 2011, dans l'instauration du fauchage raisonné des abords de son réseau routier.

Faucher **plus tard, moins souvent, sur des surfaces réduites**, tout en réglant les engins pour couper **moins « ras »**, permet à la flore locale de poursuivre normalement son cycle de vie. **La diversité des espèces végétales, et animales**, est ainsi préservée puisque l'habitat naturel de la petite faune et

des insectes pendant la saison de reproduction est protégé.

En fauchant moins souvent, on consomme moins d'énergie fossile et on réduit la présence des engins de fauchage sur les routes, ce qui contribue à la **sécurité de tous**.

Les abords immédiats de chaussée bénéficient quant à eux **d'un niveau de service plus élevé, adapté à la sécurité des usagers** (préservation de la visibilité, des zones de rattrapage...) ainsi que des agents. Les niveaux de service en bord immédiat de chaussée sont toutefois modulés afin de prendre en compte, au cas par cas, les contraintes propres à chaque section de voie. En effet, secteurs de plaine ou de montagne, régions sèches ou plus humides, milieux urbains ou rase campagne, la diversité des territoires traversés par le réseau de la DIR Centre-Est appelle un traitement différencié, adapté aux contraintes de l'environnement local.

UN PARTENARIAT AVEC LES CONSERVATOIRES BOTANIQUES NATIONAUX, POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE

Soucieuse d'insérer au mieux ses pratiques dans une démarche de respect de la biodiversité, la DIR Centre-Est a fait appel au Conservatoire botanique national du Massif central afin de bénéficier de son expertise et d'un appui technique sur les problématiques de fauchage, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou de préservation de la diversité floristique sur ses dépendances.



Le Conservatoire Botanique National du Massif Central est un syndicat mixte, agréé par l'État depuis 1998 au titre de Conservatoire botanique national, (agrément 2010-2015 renouvelé par arrêté ministériel du 06 juillet 2010). Il mène une triple mission d'inventaire, de préservation et de sensibilisation du public en matière de flore, de végétation et d'habitats naturels du Massif central. Son

territoire englobe 10 départements, dont 3 départements de Rhône-Alpes : Ardèche, Loire et Rhône.

Celui-ci a élaboré un recueil avec le concours de la DIR Centre-Est : « Diversité végétale des bords de route du réseau de la DIR Centre-Est » qui a été diffusé à l'ensemble des agents qui interviennent sur les dépendances vertes. Sa diffusion s'est accompagnée d'une formation de terrain de l'ensemble des agents, échelonnée de 2013 à 2016 et effectuée par le CBN Massif central, le CBN Alpin et le CBN du Bassin parisien, en fonction de leurs zones géographiques de compétence.

LES GRANDS PRINCIPES DU FAUCHAGE RAISONNÉ :

- Faucher au-dessus de 8 cm, pour éviter que les lames mettent à nu le sol. La nudité du sol est favorable au développement des espèces exotiques envahissantes comme l'ambroisie ;
- Retarder au maximum les campagnes de fauchage sur l'accotement au-delà de la bande de sécurité (abord immédiat de 1 m) ;
- Tendre vers l'abandon des produits phytosanitaires ;
- Diminuer le nombre de passes ;
- Lutter contre les espèces invasives.

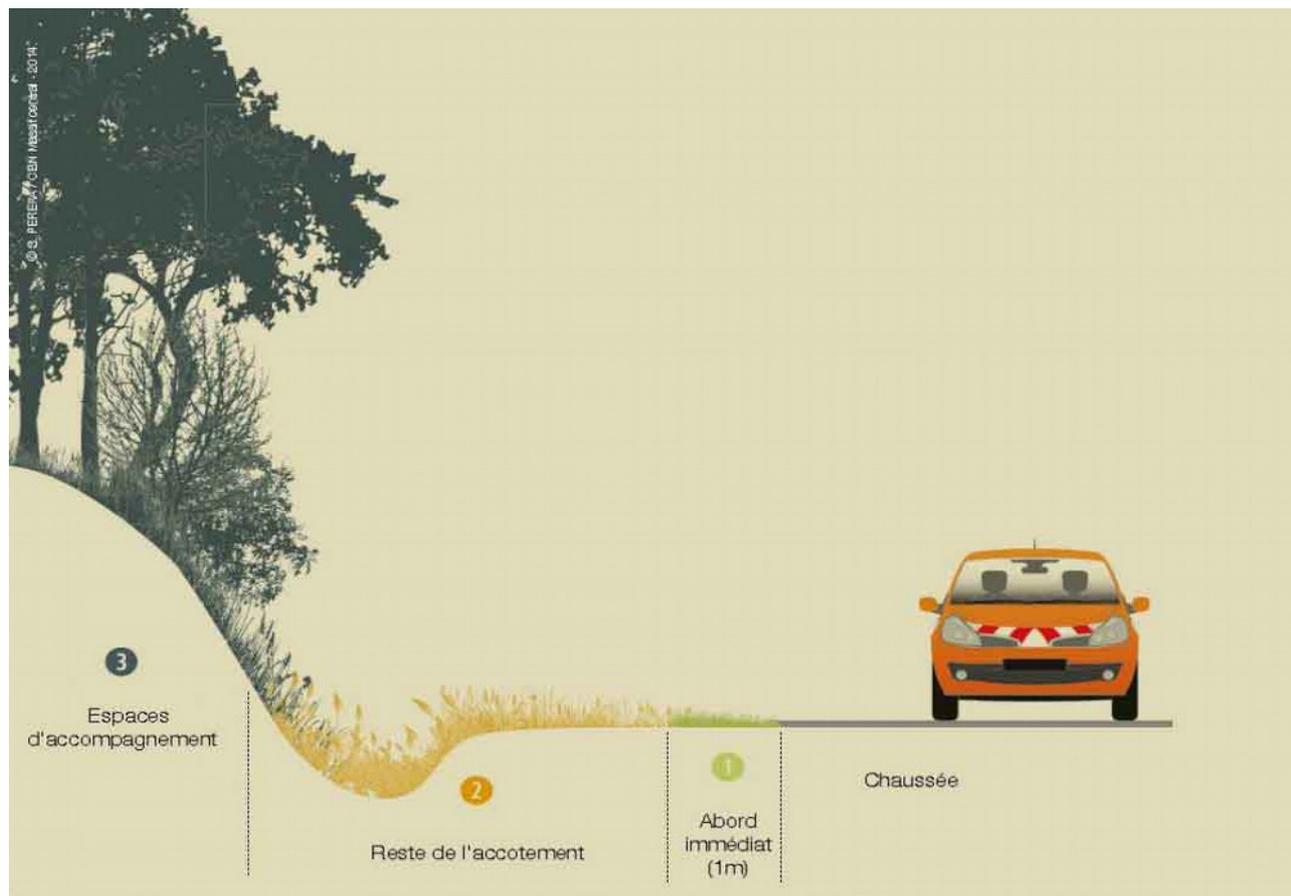


Ensemble, respectons
l'environnement
www.dir-centre-est.fr



3. Les techniques du fauchage raisonné

Typologie de la chaussée : les dépendances vertes



Les dépendances vertes représentent l'ensemble des terrains végétalisés accessoires à la route tels que les accotements, les fossés, les talus, les terre-pleins, les aires de repos et les points d'arrêt.

Les interventions sont modulées en fonction des trois grandes familles d'espaces rencontrés sur le réseau :

1 - L'abord immédiat de chaussée : partie plane, représentée par une bande d'environ un mètre de largeur prise depuis le bitume. C'est dans cette portion de dépendances que les enjeux de sécurité sont les plus prégnants. Il est fauché assez tôt dans la saison, la hauteur maximale atteinte étant de 40 cm à 80 cm, en fonction du type de route.

2 - Le reste de l'accotement : en continuité avec les abords immédiats, cette partie peut comprendre le fossé et le pied de talus.

Le principe général est de ne faucher qu'une fois par an cet espace, après la période de floraison, afin que les végétaux aient eu le temps de réaliser leur cycle naturel, qui est favorable aux insectes pollinisateurs. Ce principe général ne peut pas s'appliquer dans tous les cas. Par exemple, dans les zones infestées par l'ambrosie, il convient de faucher plus tôt et plus souvent.

3 - Les espaces d'accompagnement de la route : incluant notamment le reste des talus, les aires, délaissés et échangeurs. Souvent considérés comme des espaces de transition avec le

milieu naturel, les enjeux environnementaux y sont particulièrement forts et des actions de préservation de la biodiversité peuvent y trouver leur place.

Ainsi, la politique actuelle est de surveiller le développement de ces milieux et de n'intervenir que si nécessaire. Cette intervention peut être annuelle en milieu urbain. Elle peut n'avoir lieu que tous les 3 ou 5 ans dans les espaces plus naturels.

Des équipements adaptés

Les matériels utilisés permettent de respecter les prescriptions de la politique d'entretien des dépendances vertes de la DIR Centre-Est. Ils sont en particulier réglés pour obtenir une coupe haute. Du fait de la réduction des surfaces fauchées, le parc des engins est en légère diminution.

Le fauchage du bord des routes est réalisé principalement avec du matériel classique de fauchage, du type tracteurs équipés de bras déportés (épareuse), adapté à la plus grande part des surfaces enherbées existantes sur le réseau de la DIR Centre-Est.

D'autres matériels spécifiques sont utilisés permettant de limiter la pénibilité du fauchage manuel :

- les faucheuses sous-glissières ;
- les robot-faucheurs pour intervenir dans des zones particulières très pentues, comme les talus en bordure de pont ;
- des petits matériels conçus pour des espaces d'aménagement paysager des aires de repos.



Faucheuse sous-glissières



Épareuse

Contacts presse :

Béatrice Cocquel, Responsable du pôle communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

Karine Aubert, Responsable du pôle entretien routier - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 80

Elisabeth Wattebled, Responsable de la mission qualité développement durable - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 36